

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 30: Distinction publique

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blant d'utilité.

Une administration modèle

La protection civile est la dernière-née des grandes administrations fédérales. Elle témoigne d'une créativité de nos institutions dont on ne les croyait plus capables. Construire de toutes pièces une administration qui fonctionne à vide en cette fin de XX^e siècle marqué dans le reste du monde par l'utilitarisme le plus grossier, tel est le pari que la Suisse a gagné. La distribution de pèlerines noires contre les rayonnements, le stockage des casques et des masques de protection dans des lieux cachés, la récupération d'anciens officiers de l'armée comme chefs régionaux, les exemples abondent pour démontrer qu'on tient là un excellent modèle pour la création de futures administrations.

Une administration chasse l'autre

Contrairement aux autres administrations, le service postal est condamné à plus ou moins brève échéance. Son utilité incontestable le met à la merci de toutes les erreurs humaines et une grève générale des facteurs suffirait à déstabiliser l'Etat. La poste doit disparaître au profit de l'administration des télécommunications. Celle-ci plus abstraite offrira une palette très riche de services inutiles qui lui permettront de répondre parfaitement au *principe d'administration*. On prévoit déjà, afin d'augmenter l'offre et la confusion, de créer, en plus du *télifax*, du *télétexte*, du *télétex* et du *vidéotex* déjà existants, un *lolitex*, service de baby-sitting assuré par des présentatrices de télévision, un *érotex*, service informatisé qui devrait bénéficier des derniers développements de la CAO (copulation assistée par ordinateur) et un *latex*, appareil de ménage sophistiqué capable de détecter une érection et de déclencher un message qui recommande en musique de prendre certaine précaution quand il y a plus d'un être vivant dans la pièce. Toutefois il s'agit d'abord de démanteler le service postal. Voici les quatre premières mesures envisagées : montrer avec horreur qu'il n'est pas rentable (alors que personne n'avait dit qu'il devait l'être); diminuer la qualité des prestations, bloquer le nombre de postes de travail et augmenter les taxes. L'introduction du courrier A et B est l'exemple le plus réussi de cette nouvelle politique antipostale : le courrier normal augmente d'un coup de 60 %,

le courrier de même prix est ralenti de 24 heures, on économise les emplois de nuit... et le déficit augmente quand même. Certaines mesures ne sont toutefois pas encore assez dissuasives : il était certes judicieux de supprimer le rabais sur les envois en nombre entre 50 à 3000 exemplaires, mais il faudrait encore obliger les usagers à y coller des timbres. Le timbre au goût de fondue froide qui ne colle qu'avec la salive serait un moyen de dissuasion efficace. Le prix de l'expres, qui n'a que doublé, devrait quintupler afin que les usagers comprennent qu'ils gagneraient à utiliser un télécopieur (homologué) ou un téléphone (homologué), voire à se déplacer avec leur propre véhicule (immatriculé). Comme il est parfaitement immoral de pouvoir envoyer une disquette contenant des centaines de pages de textes au même prix qu'une lettre d'une page, il faudrait que le courrier soit démagnétisé. L'usager serait obligé d'utiliser un modem (homologué) : le prix de la communication serait ainsi proportionnel à la longueur du message. Quant à l'acheminement des paquets, l'augmentation constante des vols de courrier et des colis piégés le rend de moins en moins intéressant : on prévoit d'ores et déjà de le limiter au seul mois de décembre. Les services de Jean-Noël Rey qui prévoient de s'en débarrasser complètement sont en pourparlers avec une société privée intéressée, la SAPIN (Société Anonyme Père Intérimaire Noël).

L'administration de la voie sacrée

Contrairement à l'armée, les Chemins de Fer Fédéraux doivent encore être efficaces pour témoigner de leur inutilité. Chaque jour des milliers d'automobilistes éprouvent un sentiment de fierté nationale à voir au loin dans les campagnes des trains vides se hâter pour respecter l'horaire. Aux passages à niveau, certains vont même jusqu'à arrêter le moteur de leur voiture pour mieux rendre hommage à ce merveilleux moyen de transport. Malgré ce consensus en faveur des CFF, on doit malheureusement constater que de trop nombreuses personnes prennent encore le train. L'augmentation du prix des billets ne suffit hélas pas à dissuader tout le monde. Quelques mesures simples s'imposent donc. On veillera à ce que les derniers trains des lignes secondaires quittent toujours les grandes villes avant la fermeture des établisse-

ments publics et la fin des spectacles. On ne construira plus que des voitures où les passagers sont obligés de se faire face : celui qui aura voyagé plus d'une heure devant une grand-mère bernoise parfumée à l'oignon de ses rösti essayant de convaincre en dialecte son petit-fils de baisser le volume de son radio-cassette, celui-là ne renoncera au train.

Mais une nouvelle tendance se dessine déjà grâce à des entreprises privées à la pointe du progrès social, telle la chaîne MacDonald. D'abord on incitera certaines couches de la population à prendre le train pour le plaisir et non pour aller quelque part. Puis on organisera des voyages circulaires pour éviter aux gens de changer de train pour revenir à leur gare de départ. Et l'on comprendra enfin qu'il est absolument inutile que les trains se déplacent. Ainsi les CFF atteindront le but ultime assigné à toute administration : la stabilité dans l'immobilité.

Ce tour d'horizon permet de conclure que notre pays n'est pas en retard en ce qui concerne l'application du *principe d'administration*. Ce qui est un signe de bonne santé de nos institutions et une assurance pour leur avenir. Evidemment, il y a encore beaucoup à faire pour convaincre toute la population de l'importance de l'inutilité des administrations. On peut toutefois compter sur l'école publique pour propager cette vérité, puisque administration elle-même, elle sera de plus en plus amenée à enseigner d'abord sa propre inutilité.

MÉDIAS

Lors de la revue des caricatures de presse du mardi 14 janvier 1992 à 8h10, la Radio romande a une nouvelle fois passé sous silence notre journal. A quelles extrémités faudra-t-il en venir pour que d'autres publications que celles des grands trusts soient mentionnées ?

Après *La Nouvelle Revue de Lausanne - mensuelle* et *La Nation* (rebaptisée *Nation-La Passion*, elle servira de supplément dominical désopilant au *Nouveau Quotidien*), le groupe lausannois Edipresse vient de racheter *24 Heures*. Par erreur semble-t-il, car ce titre faisait déjà partie du trust. M. Lamunière soupçonne une escroquerie et cherche un coupable.